Outsourcing en Industrie pharmaceutique : le Maroc est-il concurrentiel?

Abderrahim DERRAJI - 2014-11-03 12:05:36 - Vu sur pharmacie.ma

L'optimisation de la production pousse, de plus en plus, les laboratoires pharmaceutiques à avoir recours à l'Outsourcing. Cette délocalisation de la production permet une réduction du coût de revient des médicaments ainsi que l'amélioration de la leur qualité. Une fois déchargés de la production, les laboratoires gagnent un temps précieux qu'ils déploient pour optimiser le reste de leurs activités, et particulièrement celle relative à la recherche et développement. C'est ainsi que des multinationales ont cédé à des prix très attractifs des unités de production à d'autres opérateurs qui se sont spécialisés dans le façonnage des médicaments.

Comme l'a rappelé Mme Malika Slimani, lors de la séance plénière de la quatrième édition du Forum IPEXPO tenue le vendredi dernier à Casablanca, "toute entreprise qui envisage la sous-traitance de ses produits, doit optimiser la gestion des risques inhérents à l'opération de délocalisation". Pour les sociétés candidates à l'outsourcing, la qualité est le maître mot. Les certifications qui attestent cette qualité, sont indispensables pour toute entreprise qui envisage d'exporter une partie de sa production à l'étranger.

Les participants à la séance plénière de IPEXPO ont suivi avec beaucoup d'intérêt un débat au sujet de la concurentiablité du Maroc et de la capacité de ses laboratoires pharmaceutiques à sous traiter pour le compte de multinationales. Ce débat tombe à point nommé d'autant plus qu'un contrat programme a été signé en février 2013 (lien). Ce contrat a pour objectif de renforcer l'activité pharmaceutique à l'export, tout en contribuant à l'indépendance du système de santé national. Par ce contrat, le gouvernement marocain fournira au secteur pharmaceutique les conditions nécessaires à son développement pour la période s'étalant entre 2013 et 2023. > Pr Yahya Cherrah, Dr. Jean Pierre Bonnet, M. Rachid Lamrini et Dr. Malika Slimani, Mme Heureud

Les industriels qui ont pris part à ce débat, s'interrogent sur le retard pris pour la mise en place des dispositions prévues par ce contrat programme. Quant au président du Conseil de l'Ordre des Pharmaciens Fabricants et Répartiteurs, il estime que le retard pris pour la publication du décret relatif à l'octroi des AMM ainsi que les textes d'application concernant la sous-traitance et la bioéquivalence pénalisent aujourd'hui les industriels et pourrait contribuer à décourager les laboratoires internationaux à choisir le Maroc pour leurs projets d'outsourcing.

Les laboratoires marocains qui permettent au Maroc de produire plus de 60% de ses besoins en médicaments et d'en exporter 10% dans d'autres pays notamment en Europe, se sont davantage engagés dans la maîtrise de leur management, et dans la sécurisation de l'approvisionnement en matière première et dans la distribution des produits finis. Malheureusement, et de l'avis d'industriels qui ont participé au PHARMAEXPO, la multiplicité des interlocuteurs peut, dans une certaine mesure, empêcher la mise en place des rapprochements nécessaires pour accélérer la mise en place du contrat programme.

Pour conclure, les donneurs d'ordre européens qui auront à choisir les pays et les entreprises les plus à même de produire leurs médicaments, ont besoin d'offre très compétitives et d'un environnement qui leur donne le maximum de garanties et les rassure sur la pertinence de leurs choix. La stabilité du pays, la volonté politique du gouvernement, la proximité des partenaires européens et les acquis de l'industrie pharmaceutique sont des atouts de taille pour le Maroc. Il n'en reste pas moins que des efforts restent à fournir pour que les investisseurs aient toutes les facilités et l'accompagnement nécessaire pour éviter que leur choix ne se transforme en un vrai calvaire qui finira par décourager d'autres investisseurs.

Abderrahim Derraji